

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 23 février, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente,

Date de convocation : 4 décembre 2007

Présents : Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Henri. LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Colette PÉLINARD.

Absents excusés : Michel BOUCHER, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,

Nombre de membres en exercice : 13

Mme FAURE a été nommée secrétaire de séance.

N° 2/2009 : CONVENTION PATURAGE/Z.A.E.

Madame la Présidente expose que la Communauté de communes est propriétaire des parcelles n° 279, 1267, 1269 sises sur la ZAE La Croix Lattée commune de Neuvic Entier. Ces parcelles destinées à la construction, sont à ce jour en état de pâturage.

Le G.F.A. Rivet, exploitant limitrophe, a été précédemment autorisé par la Communauté de Communes à faucher ou faire paître ces parcelles, gratuitement, selon une convention annuelle, révocable et précaire, sans qu'il puisse être fait référence d'aucune manière au statut du fermage. Il est proposé de reconduire cette convention dans des termes identiques.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise la Présidente à reconduire la convention précitée.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 27 février 2009.
La Présidente,
Claude COUDRIER*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 23 février, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente,

Date de convocation : 4 décembre 2007

Présents : Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Henri. LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Colette PÉLINARD.

Absents excusés : Michel BOUCHER, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,

Nombre de membres en exercice : 13

Mme FAURE a été nommée secrétaire de séance.

N° 1/2009 : SUBVENTIONS O.P.A.H.

Madame la Présidente présente deux dossiers produits par la SELI et validés par le comité technique de Monts et Barrages du 17.12.2008 pour paiement de subvention :

M. BREUILH André :

Total des travaux éligibles : 8 909 € H.T.

Subventions accordées :

REGION. : 1 781,80 €

A.N.A.H. : 3 118,15 €

BRIANCE-COMBADE : 1 336,35 €

S.C.I. Victor Hugo (Mme Foglierini)

Total des travaux éligibles : 37 516,24 € H.T.

Subventions accordées :

REGION. : 2 000 €

BRIANCE-COMBADE : 1 500 €

Après délibération, le Bureau émet un avis favorable au versement aux noms des demandeurs communiqués par la SELI des subventions telles que citées ci-dessus.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 27 février 2009.*

*La Présidente,
Claude COUDRIER*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 23 février, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente,

Date de convocation : 4 décembre 2007

Présents : Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Henri. LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Colette PÉLINARD.

Absents excusés : Michel BOUCHER, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,

Nombre de membres en exercice : 13

Mme FAURE a été nommée secrétaire de séance.

N° 3/2009 : PLACES GRATUITES CINEMA

Sous réserve de la délibération du Conseil communautaire d'attribution globale de places gratuites pour le cinéma Le Colisée, le Bureau décide d'octroyer 20 places de cinéma gratuites au Collège Jean Monnet qui a formulé une demande pour la manifestation qu'il organise en avril 2009.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 6 mars 2009.
La Présidente,
Claude COUDRIER*